

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 690

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Hôtel des Familles
GENÈVE
en face de la gare TOUT CONFORT

Spécialité de Chocolats Suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE
8, rue du Marché (face Fusterie) 22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) TÉL. 4.25.91 TÉL. 2.37.92

Le cadeau signé et qui plait **naverraz**
se trouve chez **Potier**
Place Neuve 4

Corsets Clément
26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

tivités les plus diverses. Il s'agit maintenant d'en tirer les conséquences sur le plan politique, en leur reconnaissant le droit d'être des membres actifs de la communauté. Les formes nouvelles des relations entre l'homme et la femme, celles de la camaraderie, y contribuent d'ailleurs puissamment, et en créent les prémisses. Aujourd'hui, il s'agit de construire un monde meilleur sur les ruines encore funantes de l'ancien. On ne le pourra que lorsqu'on aura satisfait aux exigences de la justice, que lorsque l'Etat sera devenu un Etat humain, c'est-à-dire une communauté où les hommes et les femmes collaboreront harmonieusement côte à côte, et chacun à la place où son activité sera la plus féconde. L'Etat effectif doit s'élever à ce niveau. Il apprendra alors effectivement à respecter les droits de tous les êtres humains, et il respectera alors aussi réellement la personne humaine.

La seconde conférencière, Edith Marti, étudiante, releva que le droit de vote de la femme est une chose toute naturelle dans une démocratie. Car toute femme est et doit être d'abord un être humain, un membre actif et jouissant de tous les droits d'une communauté, — et, en second lieu seulement, une femme. Les hommes qui s'opposent à ce droit de la femme le font généralement par un sentiment plus ou moins conscient, plus ou moins avoué, de leur faiblesse, dans la crainte qu'il leur faudra alors faire des efforts plus grands, dans une saine et féconde émulation, donc par un sentiment dû à la paresse morale. Mais ce pas sera franchi, car tout l'exige.

Suivit une discussion très vive où diverses opinions s'exprimèrent en toute franchise, et où intervinrent jeunes gens et jeunes filles. Dans une intéressante intervention, un hôte, M. Peter Hans, des Amis de la Radio (Berne), signala la situation particulièrement privilégiée de la femme en Finlande, entourée du profond respect de son époux et de la vénération de ses enfants. La femme de ce pays occupe cette position par le fait de sa valeur en tant que personnalité dont l'opinion est hautement estimée. Les droits politiques lui sont ainsi venus tout naturellement.

En une brève conclusion, Mme Marti rappela encore qu'en leur temps les hommes, eux aussi, ont lutté pour la conquête de leurs droits politiques démocratiques. C'est aujourd'hui le tour de la femme. Seule, une société qui aura réalisé cette égalité aura atteint sa maturité politique. Alors aussi sera pleinement réalisée la vraie camaraderie et la libre coopération dans le mariage. Et cette situation nouvelle de la femme, si celle-ci est capable d'en tirer les conséquences dans le sens d'un développement toujours plus profond de ses qualités d'esprit et de cœur, lui assurera alors aussi le respect dû à une telle épouse et à une telle mère.

Tirant ensuite en quelques mots la leçon de ce débat, le directeur, M. Schermann, souligna le fait que c'est une honte qu'il faille encore défendre un droit tout évident, celui de la femme en tant que personnalité humaine. Si tant d'hommes s'y opposent encore, c'est dû, pour une part du moins, au fait qu'ils craignent que la femme perde dans cette participation à la vie politique le charme de la féminité. L'essentiel, cependant, c'est qu'il peut et doit en résulter une meilleure formation de la femme, par sa compréhension plus large des tâches de l'Etat, à son rôle d'éducatrice de ses enfants, les préparant mieux ainsi à leur rôle d'êtres fraternels dans un ensemble de forces vives harmonieusement en action. Tout



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tel. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

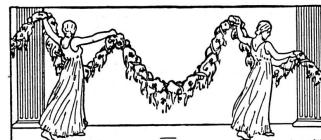
Fraise & Cie

TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tel. 2.47.35
2, Rue de Rive - Tel. 5.19.37
2, Rue Michel-du-Crest - Tel. 4.17.39
Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tel. 2.35.95

le problème se situe ainsi dans un cadre d'une vaste et intelligente éducation, formant les citoyens et citoyennes d'une société plus humaine du monde de demain.

S. E.



A travers les Sociétés

Service de conférences.

Une soixantaine de conférencières, venant de toute la Suisse romande, se sont réunies, les 16 et 17 juin, à Vennes sur Lausanne. Elles ont entendu des exposés sur l'organisation, le travail et les besoins des quatre mouvements féminins représentés au Service de conférences des femmes de Suisse romande : l'Union romande des Coopératives, les femmes au service des Eglises protestantes, la Ligue romande des femmes catholiques, et les Associations féminines. Trois des grandes questions qui préoccupent les femmes de Suisse actuellement : la formation nationale et civique des jeunes filles, le suffrage féminin, le développement harmonieux des paroisses, ont fait l'objet d'études et d'entretiens par petits cercles. Ces échanges d'idées et d'expériences contribueront à enrichir les causeries de l'hiver prochain.

Chez les femmes universitaires.

L'Association vaudoise des femmes universitaires a eu le plaisir de recevoir, le 26 juin, au Lyceum, une représentante de la Fédération britannique des femmes universitaires. Fraîchement arrivée d'Oxford, Mrs Barnes-Sessely, professeur à Lady Margaret Hall College, Genevoise d'origine, devenue Anglaise par son mariage, attachée comme professeur à un important collège, a parlé en connaissance de cause de l'effort extraordinaire des femmes anglaises pour la défense du pays, dans toutes les classes de la société, à l'armée, dans les usines, dans les œuvres en faveur des soldats, au volant des camions, dans la marine ou comme pilotes ou même comme cobayes pour expérimenter des remèdes remplaçant la quinine devenue introuvable ! Parmi ces femmes intrépides, les moins intrépides n'ont pas été les femmes d'un âge certain, qui ont fait preuve d'une énergie extraordinaire.

Mrs Barnes a insisté sur le fait que partout on a laissé le plus possible, aux postes souvent élevés qu'elles occupent, les femmes universitaires, professeurs, directrices de collèges, d'écoles, d'universités ; partout on a recommandé aux étudiants des deux sexes de poursuivre leurs études, de lesachever pour mettre ensuite leurs connaissances au service du pays. Et le fait que de nombreuses femmes sont aux postes de commande a facilité et accentué l'effort commun pour la patrie.

Mrs Barnes, qui a parlé encore dans d'autres villes universitaires suisses, a montré aussi que, durant cette terrible guerre, l'initiative privée s'est distinguée ; l'Etat l'a laissé agir, il l'a soutenu, encouragé, quitte à reprendre ensuite le travail entrepris, l'œuvre commencée ; cet effort personnel librement consenti, accompli sans les entraves de la législation ou de l'impératif de l'Etat, a été pour beaucoup dans la défense magnifique de la Grande-Bretagne.

S. B.

Echos de la X^e Assemblée Générale de l'Union des Coopératives romandes.

C'est devant 154 personnes, dans une salle de la Maison du Peuple de Lausanne, joylement décorée, que Mme E. Thévenaz, présidente, ouvrit la séance, en rappelant l'article paru dans *La*

CANTON DE VAUD

BAS - LINGERIE - TRICOT - ROBES ET BLOUSES COSTUMES ET MANTEAUX

Spécialités

Nouveautés

Exclusivités

RUE DE BOURG, 8 LAUSANNE
Tél. 2.42.24
aillettaZ S.A.

IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

„LE CARILLON“ Place Chauderon LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

On entendit encore quelques belles mélodies chantées par Mme Hirschfeld, accompagnée au piano par Mme Buenozoz. Puis les enfants de « L'Heure Joyeuse » évoluèrent sur scène avec entrain, à la joie de tous ; puisque ces coopérateurs de demain vivent une existence exempte des cataclysmes qui dévorent le monde. C'est le souhait que faisaient à leur endroit les coopératives romandes qui s'appliqueront plus que jamais à la diffusion de l'idéal de paix.

Autour de la traditionnelle tasse de thé, les projets s'ébauchaient. L'U.C.R. commence sa deuxième décade.

Une initiative à encourager chaudement.

C'est celle prise par l'Ecole Sociale de Genève d'organiser le séjour de repos en Suisse d'un certain nombre d'assistantes françaises surmenées et sous-alimentées, et dont toutes, nous savons l'œuvre admirable de dévouement au cours de ces terribles années. L'Ecole de Genève est à même de recevoir plusieurs dans sa maison de Malagnou, entourée d'un beau jardin, pendant la période des vacances, et celles qui, étant les plus atteintes, auraient besoin d'un séjour dans de meilleures conditions encore de nourriture, seront dirigées sur l'Ecole féminine d'horticulture d'Estavayer (Fribourg).

Le budget total pour dix assistantes passant un mois en Suisse dans ces conditions (il va de soi que toutes les démarches pour leur entrée sont faites par une spécialiste) est évalué à 2.400 fr. minimum. L'Ecole Sociale ouvrira à cet effet une souscription, appuyée par les groupements suisses de travailleuses sociales anciennes et actuelles, les professeurs et les élèves de l'Ecole de Genève, et que nous recommandons à nos lecteurs : chèque postal de l'Ecole sociale de Genève, No 1. 1018.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Larousse, ainsi que poëtesse et doctoresse (définition : Femme qui a obtenu le diplôme de docteur). Or, dans ce même numéro du 30 juin dernier, je lis : Madame le Docteur Olivier. Pourquoi ne pas adopter doctoresse qui supprime Madame le docteur ? Ce serait un illogisme de moins.

Souhaitant que d'autres personnes donnent leur avis sur ce point fort intéressant pour les femmes, je vous prie d'agréer, Madame la Rédactrice, l'assurance de toute ma considération.

E. KOEUNE.

A l'Ecole Secondaire des Jeunes Filles

Genève, le 20 juillet 1945.

Pour faire suite à notre article du 30 juin dernier sur la démission de Mme Jeanne Yung comme sous-directrice de l'Ecole Supérieure des Jeunes Filles de Genève, et à celui de Renée Göc dans la Tribune de Genève, intitulé : Directeur ou Directrice ? nous sommes à même de fournir à vos lecteurs les renseignements suivants :

Tout d'abord Mme Yung, heureusement, ne quitte pas l'Ecole de Jeunes Filles, comme beaucoup l'ont cru. Elle reprendra la direction de 4 classes en division supérieure.

Mme Anne Weigle, lic. ès lettres, professeur de latin et de français, a été nommée maîtresse adjointe à la Direction de l'Ecole.

Mme Renée Dubois et Marguerite Maire, toutes deux licenciées ès sciences sociales, ont reçu le titre nouveau de Doyennes, la première pour la section latine et la seconde pour la section moderne.

Enfin, Mme Margot conservera la maîtrise de la section de culture générale, qu'elle occupe depuis plusieurs années.

H. G.-P.



Correspondance

Féminisme grammatical

Madame la Rédactrice,

Une abonnée au Mouvement Féministe, qui n'est ni puriste ni grammairienne, vient vous présenter quelques réflexions à propos d'un article paru dans votre numéro du 30 juin.

Le français est la plus belle des langues et j'ai grand plaisir à l'entendre bien parlé et à le voir bien écrit. Mais les difficultés sont nombreuses, et celle que signale votre correspondante à propos de féminins n'est pas négligeable. Pourquoi les mots ordonnance, sentinelle, vigie, du genre féminin, désignent-ils des hommes ? et les mots dupe, victime, féminins également, s'appliquent-ils aux personnes des deux sexes ? D'autres noms masculins : auteur, professeur, membre, écrivain par exemple, désignent des femmes aussi bien que des hommes ? Qui peut expliquer les usages ?

Faut-il dire facteuse ou factrice ? Ni l'un ni l'autre de ces féminins n'a acquis droit de cité jusqu'ici et on continuera encore longtemps à dire femme facteur comme femme auteur.

Le féminin peintresse est dans le dictionnaire



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

à adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS